

Alimentation d'urgence



Une entreprise du groupe **BKW**

Les clients finaux qui ont sollicité l'accès au réseau mais qui ne disposent pas d'un contrat de fourniture d'électricité valable, sont alimentés en énergie par le gestionnaire de réseau de distribution La Goule à titre d'urgence.

Valable dès le 1^{er} janvier 2020

	ct./kWh	
	Haut tarif (7-21h)	Bas tarif (21-7h)
Energie	10.10	6.70
Total sans TVA	10.10	6.70
Total avec TVA (7.7%)	10.88	7.22

Modalités

- Dépense forfaitaire unique : 1'000 CHF hors TVA (dus à la livraison)
- Conditions de paiements : tous les mois
- Les produits d'utilisation du réseau restent en place et ne sont pas affectés par le statut du client alimentation de base/libre/alimentation d'urgence

Dispositions complémentaires

- Conditions générales (CG) de la Société des Forces Electriques de La Goule SA
- Conditions générales pour la fourniture d'énergie électrique de la Société des Forces Electriques de La Goule SA (CGF La Goule)
- Prescriptions d'entreprise (PDIE BE/JU/SO/CFF)

La Société des Forces Electriques de La Goule SA peut fixer unilatéralement ses prix conformément aux dispositions légales et aux directives en matière de régulation. **Les ajustements de prix ne requièrent pas la résiliation du contrat.**